

## Un audit génétique en région, pour quoi faire ?

La réforme des Haras nationaux et donc l'émergence de nouvelles relations entre les professionnels et l'institution est une formidable opportunité pour favoriser l'émergence de projets régionaux. Cette mutation génère de nombreuses interrogations tant sur la nature des projets à soutenir que sur la méthodologie à adopter. L'audit génétique régional est un bon exemple d'un partenariat réussi entre une association nationale de race, ses antennes régionales et les Haras nationaux.

### CONTEXTE DE L'AUDIT

La filière sport est confrontée actuellement à de graves difficultés qu'il est inutile de voiler. Problème de commercialisation et baisse des allocations destinées aux jeunes chevaux, hausse des coûts de production liée à la revalorisation des tarifs de saillies et des prestations des Haras nationaux, absence de visibilité à moyen terme découlant des incertitudes sur l'évolution et le financement des associations de race, sont autant de cause de doute pour bon nombre d'éleveurs.

Par ailleurs, l'ouverture de plus en plus large du marché européen rend la confrontation avec la production des autres Stud Book inévitable.

Sans nier l'importance des différents facteurs évoqués plus haut, il s'avère que l'amélioration qualitative de la production reste le pilier de la progression des performances de notre élevage sport. Le graphique 1 montre l'évolution du BSO des poulains sport nés entre 1999 et 2004 pour différentes circonscriptions\* (Cette unité "Circonscription" sera remplacée dès 2005 par la région).

Force est de constater que, pour bon nombre d'entre elles, cet indicateur n'a pas progressé voire a régressé. Pourtant les mesures de libéralisation des quotas de cartes auraient dû avoir un impact fort sur l'accélération du progrès génétique, ce qui ne se traduit pas dans les faits. C'est la raison pour laquelle un audit génétique de la production reste la pierre de base de toute tentative de progrès dans le domaine.

### MÉTHODOLOGIE

Une convention entre l'association nationale de race et l'association régionale sert de cadre institutionnel à l'action. C'est, dans ce contexte, qu'est réalisé le bilan génétique de la région. Celui-ci est effectué lors d'une réunion avec le délégué régional des Haras nationaux et un petit groupe de travail

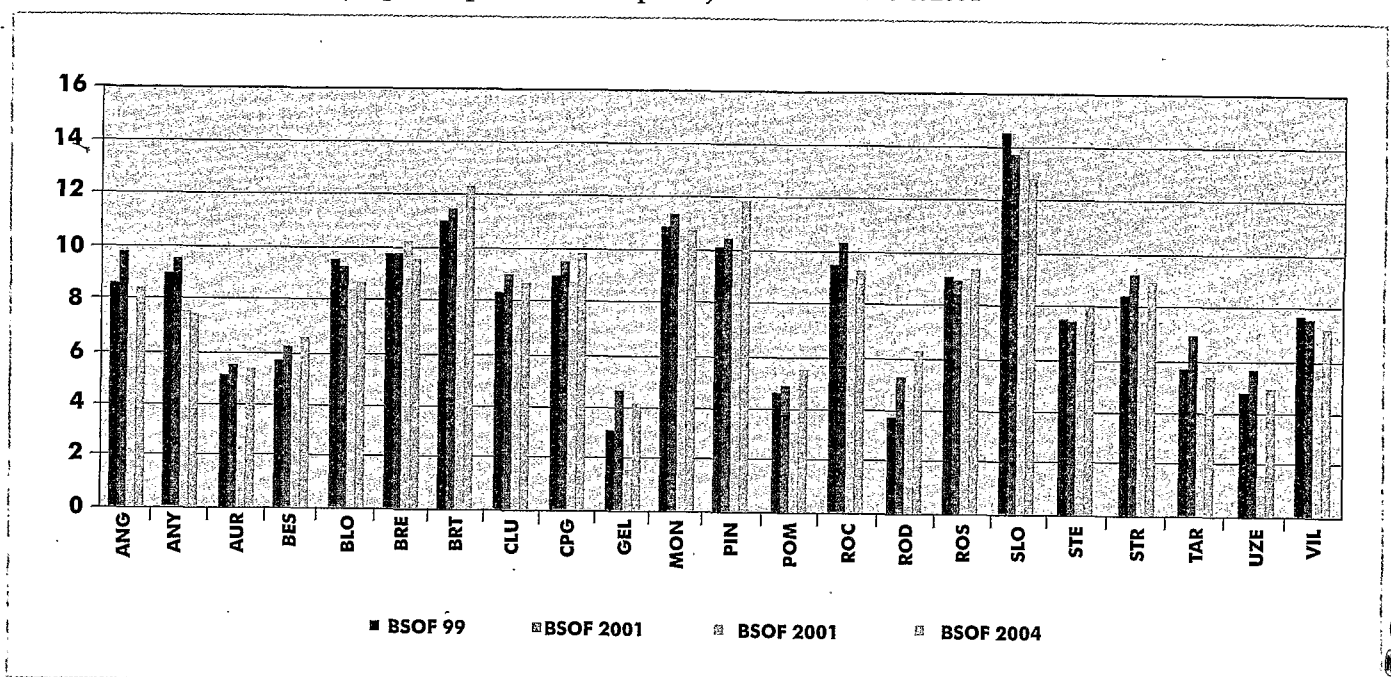
émanant de l'association des éleveurs. Ce bilan découle de la déclinaison régionale des fichiers constitués pour permettre l'analyse génétique nationale de la filière sport. Ceux-ci sont retravaillés en temps réel au plan local pour faire émerger les indicateurs les plus pertinents permettant de juger du bien fondé de l'opération future. Ce bilan est généralement présenté le soir même au bureau de l'association afin de donner des bases communes et fiables au contexte de l'action.

En fonction des pistes évoquées lors de cette réunion, il est réalisé un document technique et budgétaire permettant de présenter l'opération aux financeurs.

A l'origine de cette démarche, il y a, sinon un projet émanant de l'association des éleveurs, du moins une volonté pas toujours clairement définie de faire "quelque chose pour s'en sortir".

Aussi avant de chercher des pistes d'action, il est bon de fixer le cadre dans lequel le plan quel qu'il soit sera efficace.

Graph. 1 : Evolution du BSO moyen produit par les circonscriptions juments entre 1999 et 2004



Si l'étude des possibilités d'amélioration génétique est l'objet de cet audit, on doit garder à l'esprit :

1. Que les aides apportées n'ont pas vocation à être pérennes. Elles doivent être des déclencheurs qui maintiennent leur efficacité lorsqu'elles ont disparu;
2. Qu'il ne faut pas perdre de vue que l'amélioration génétique n'est qu'un moyen au service d'une finalité qui est la vente des produits;
3. Qu'il convient donc d'évaluer les conséquences des modalités retenues non seulement sur une amélioration génétique à court terme mais également sur les autres leviers du développement de la filière y compris la commercialisation.

Dans ce contexte, les principales caractéristiques d'un projet efficace sont :

1. Accélérer le renouvellement des poulinières afin de relever le niveau génétique du troupeau.
2. Stimuler la commercialisation afin de rendre la filière autonome.
3. Avoir un effet démultiplicateur afin de minimiser le coût de la mesure.
4. Rendre possible l'établissement d'un budget à priori.
5. Etre un vecteur de communication pour :
  - Améliorer l'image de l'Association des Eleveurs auprès des partenaires de la filière: club, propriétaires de chevaux, écurie de concours;

- Faire passer auprès des éleveurs les messages techniques pertinents afin de permettre une évolution favorable de leur production;
- Permettre aux financeurs de communiquer auprès d'un public cible sur sa vision de la filière et de recueillir des avis de terrain.

A ce jour, ce travail a été mené sur trois régions :

- la Bourgogne qui a été le précurseur,
- la Lorraine qui l'a mis en place presque simultanément et
- la Franche-Comté qui s'est engagée dans ce processus en 2005.

### EXEMPLE DE MESURES ADOPTÉES

Dans ces trois régions, l'audit génétique faisait ressortir la nécessité d'améliorer le niveau génétique des poulains à naître. Dans le même temps étaient conjugués un niveau de jumenterie modeste et un recours limité aux étalons de qualité.

L'augmentation du BSO des poulains nés est due à l'amélioration du niveau génétique :

- soit des mères
- soit des pères.

Le recours aux aides publiques pour stimuler le renouvellement des poulinières ou l'amélioration des saillies est évidemment envisagée. On peut modéliser l'efficacité génétique de ces mesures de la façon suivante.

L'efficacité dépend :

- Du nombre de juments de la région
- Du nombre de saillies ou de juments qu'il est possible d'aider
- Du niveau génétique des juments ou des saillies nouvelles ainsi que
- De celui des juments ou des saillies auxquelles elles se substitueront.

Le tableau 1 modélise les progrès espérés selon l'une ou l'autre stratégie.

La première colonne du tableau figure l'état initial de la jumenterie. On voit facilement que les deux mesures peuvent avoir des efficacités comparables et qu'elles sont d'autant plus efficaces que le niveau des juments remplacées ou des saillies abandonnées est bas.

Cette nécessité se heurte en général à la réalité qui conduit plutôt les éleveurs déjà titulaires d'une bonne génétique et utilisant de bonnes saillies à vouloir progresser alors que les autres se satisfont de la situation présente. Cela signifie que pour être efficace, les aides devront non seulement être utiles à ceux qui les utiliseront mais également avoir un fort pouvoir pédagogique afin de convaincre la masse des éleveurs les moins performants du bien fondé d'une évolution.

Comment choisir entre achat de juments et aide à la saillie ?

**Tableau 1 : Efficacité génétique comparée des deux mesures d'amélioration génétique**

Nombre de juments	500	600	600	500
BSO jumenterie	2	2	2	2
juments éliminées	0	60	60	60
BSO moyen des juments éliminées	2	2	-8	8
BSO moyen des nouvelles juments	2	16	16	16
BSO moyen de la nouvelle jumenterie	2	3,4	4,4	2,8
BSO moyen des pères	17	17	17	17
<b>BSO moyen des poulains à naître</b>	<b>9,5</b>	<b>10,2</b>	<b>10,7</b>	<b>9,9</b>
<b>Gain génétique</b>		<b>0,7</b>	<b>1,2</b>	<b>0,4</b>
Nombre de saillies	500	600	600	500
BSO jumenterie	2	2	2	2
Nombre de saillies aidées	0	60	60	60
BSO moyen des pères	17	17	17	17
BSO moyen des pères éliminés	17	17	14	12
BSO moyen des pères retenus	17	26	26	26
Quantité d'amélioration génétique produite	5700	5970	6060	6120
<b>BSO moyen des poulains à naître</b>	<b>9,5</b>	<b>9,95</b>	<b>10,1</b>	<b>10,2</b>
<b>Gain génétique</b>		<b>0,45</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>
BSO moyen des pères après mesure	17	17,9	18,2	18,4

La première stratégie est relativement onéreuse car elle suppose le renouvellement d'un nombre non négligeable de juments. Elle n'a, par ailleurs, que peu d'efficacité sur les points 1, 2, 3 et 5 définis précédemment. De plus, elle ne permet pas un encadrement budgétaire précis. En effet, la stratégie la plus couramment utilisée est de subventionner l'achat de poulinières. Pour ce faire, on fixe généralement un cahier des charges et le montant de l'aide attribuée. Comme il est impossible de savoir à l'avance le succès de l'opération, il est difficile de fixer à priori le budget de l'opération. Par ailleurs si le montant de l'aide est faible, l'impact est nul et s'il est fort il conduit souvent à surpayer les juments. Enfin un faible pourcentage des éleveurs bénéficie de l'aide qui n'a par ailleurs par de vertus pédagogiques.

Il est préférable de s'orienter vers l'acquisition de saillies à très haut potentiel génétique en réservant cette mesure à des juments tirées au sort au sein d'un groupe clairement caractérisé car :

1. La caractérisation des juments de l'ensemble de la région permet de communiquer vers un grand nombre d'éleveurs pour les informer du niveau génétique réel de leur jumenterie.
2. La caractérisation des juments ayant droit à une aide à la saillie éclaire l'éleveur sur la voie à suivre.
3. Le choix des étalons permet également de communiquer sur les orientations judicieuses dans ce domaine.
4. Le tirage au sort a un effet multiplicateur.
5. Cette mesure a un effet sensible sur les 5 points évoqués précédemment.

Le tableau 2 résume les impacts dans le cas du programme Franc-Comtois. L'audit génétique régional n'est en réalité qu'un moyen pour stimuler la reconnaissance par les éleveurs des démarches génétiques et commerciales indispensables à la dynamisation de la filière sport.

L'existence d'un document écrit présenté aux financeurs sert de contrat et permet, si le besoin s'en fait sentir, de rappeler les termes de l'engagement afin d'éviter d'éventuelles dérives. Les effets directs sur l'amélioration génétique sont nécessairement faibles mais le principal gain à espérer reste l'effet démultiplicateur et pédagogique de la mesure. C'est la raison pour laquelle une part raisonnable du budget doit être consacrée aux opérations de communication et d'information des éleveurs.

Luc TAVERNIER

**Tableau 2 : Effets attendus du plan proposé**

Action	Acteur	Impact	Synergie
Catégorisation génétique de l'ensemble de la jumenterie sport	ANSF	Suivi d'indicateurs annuels, appui technique à l'AECSCF	Renforce la politique nationale en valorisant les labels
Communication de la catégorisation génétique de l'ensemble de la jumenterie sport aux éleveurs	association d'éleveurs	Contact direct avec l'ensemble des éleveurs adhérents et non adhérents, Transparence, Mise en valeur d'un groupe leader, Effet d'entraînement, Effet pédagogique, Emulation, Revalorisation de l'image de l'élevage local vis à vis des autres partenaires de la filière	Liens avec les régions Lorraine et Bourgogne
Tri des étalons	association d'éleveurs + ANSF	Positionnement collectif des éleveurs / étalonniers, Choix collectif, Vulgarisation, Négociation des tarifs	Liens avec les régions Lorraine et Bourgogne
Présentation du programme aux acteurs locaux	association d'éleveurs + ANSF	Vecteur de messages techniques et de valorisation de l'image de l'élevage local	Liens avec d'autres thèmes techniques : sanitaire, alimentation...
Tirage au sort des juments	association d'éleveurs	Évènementiel, Amélioration de l'image, Tribune pour les financeurs, Augmentation des adhésions	Partenariats possibles avec sponsors
Concours de foal	association d'éleveurs	Effets pédagogiques, Mâles : dynamisme commercial, Femelles : renouvellement du troupeau	Conforme au programme de détection des foals Haras nationaux, liens avec Lorraine et Bourgogne

## L'AUDIT GÉNÉTIQUE, UNE PRESTATION AU SERVICE DES ÉLEVEURS

Les Haras nationaux proposent différentes prestations destinées aux associations et aux acteurs organisés. L'audit génétique a vocation à devenir l'une d'entre elles, susceptible d'intéresser toutes les régions et d'apporter un réel soutien aux démarches de valorisation de l'élevage. La Bourgogne, la Lorraine et plus récemment, la Franche-Comté se sont lancées dans cette action, mobilisant les éleveurs sur la base du programme proposé par Luc Tavernier, programme adapté aux particularités de ces différents élevages régionaux. La Direction Initiatives et Territoires, et plus particulièrement les délégués régionaux, peuvent apporter leur concours aux associations régionales pour mettre en place cet audit.

GÉRARD PARCY